

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-005375

197571

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6373 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL BOUCHIBTI Ahmed Amine

Date de naissance : 17/11/1959

Adresse : Ferme 12 Foudrate Kénitra

Tél. : 0661238328 Total des frais engagés : 2594,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr SOUAT Abderrahim
Cardiologue Interventionnel
447, Avenue Me V. KENZA
Tel: 05 37 57 50 60
INPE: 051 33995

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : EL Bouchibti Ahmed Amine Age : / /

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cardiopathie ischémique et mit

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : / /

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Kénitra Le : 19/02/2014

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13	1		3 in D	DR SOUAT A. KENITRA Cardiologue Interniste 441 Avenue El Marsa Tél: 05 37 34 60 60 Fax: 05 71 34 60 60 Mobile: 05 71 34 60 60
22				
24				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DU PORT ANGLE AVENUE CHENGUIT ET RUE EL MARSA - KENITRA TEL : 05 37 37 09 78	19/02/2011	2294,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
			</td	

CABINET DE CARDIOLOGIE

Docteur SOURAT Abderrahim
SPECIALISTE DES MALADIES
DU COEUR ET VAISSEAUX
CATHETERISEUR
EX .Attaché au service de
Cardiologie CHU IBN SINA-RABAT



الدكتور سورات عبد الرحيم

اختصاصي في امراض القلب والشرايين

اختصاصي في القسطرة

طبيب سابق بمصلحة القلب والشرايين

بالمراكز الجامعي ابن سينا بالرباط

Sur Rendez-vous

بالميعاد

Kenitra, le (B) - 52 - 24 القبطرة في

M. EL Ben CUIBTI
Angele. ANG

$6 \times 207,00 = 1242,00$ 10, muk
T muk
 $3 \times 84,20 = 252,60$ 25 muk
CARDOZ 160 muk

$6 \times 35,70 = 214,20$ 62 160
Langage muk
 $6 \times 97,60 = 585,60$ 25 muk
Red My 1 muk

M & G my
fix muk -

SOURAT Abderrahim
Cardiologue Interventionnel
Av. Mohamed V - KENITRA
Tél. 0537376060 - 0537876050
Fax 051130955 - 051130955

447. Av. Mohamed V-Kénitra-Tél./Fax Cabinet: 05 37 37 60 60 - Email: souratabderrahim@icloud.com

ICE 00175697700053 - INPE 051130955 - TEL: 0537376060

Pharmacie du Port

ANNEE 2011 - 2012

SAFSA - KENITRA

TEL: 0537376060

T: 2294,40

2022-04-20
LIBRA 101

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V : 35DH70

PER : 04-2022
LIBRA 101

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V : 35DH70

PER : 04-2022
LIBRA 101

28 Com

LOT : 401
PER : NOV 2025
PPV : 84 DH 20

28 Cor

LOT : 419
PER : MAI 2025
PPV : 84 DH 20

28 Comprim

LOT : 435
PER : NOV 2026
PPV : 84 DH 20

PER : 04-2022
LIBRA 101

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V : 35DH70

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V : 35DH70

PER : 04-2022
LIBRA 101

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0